



4 mars 2014

DIAGNOSTIC DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE

FORUM VILLAGEOIS DU 30 NOVEMBRE 2013

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS



convercité
L'agence de valorisation urbaine



TABLE DES MATIERES

1	LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX	5
2	LA COMPRÉHENSION DU PATRIMOINE COMME UN PAYSAGE, LA MISE EN VALEUR DE CE PAYSAGE ET L'EMBELLISSEMENT DU VILLAGE.....	6
2.1	Les constats	6
2.2	Les pistes d'intervention prioritaires.....	6
3	L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DES PIÉTONS, DES CYCLISTES ET DES VÉHICULES AUTOMOBILES	7
3.1	Les constats	7
3.2	Les pistes d'intervention prioritaires.....	7
4	LA COHABITATION DU COMMERCE ET DE L'HABITATION ET L'ESSOR DE CHACUNE DE CES FONCTIONS URBAINES.....	9
4.1	Les constats	9
4.2	Les pistes d'intervention prioritaires.....	9
5	L'INTÉGRATION ET LA COMPLÉMENTARITE DE LA POINTE CLAIRE, DU PARC ALEXANDRE-BOURGEAU ET DU VILLAGE	10
5.1	Les constats	10
5.2	Les pistes d'intervention prioritaires.....	10
6	L'AVENIR DE L'OCCUPATION DES IMMEUBLES PATRIMONIAUX, EN PARTICULIER LE MOULIN, LE COUVENT ET CERTAINS AUTRES IMMEUBLES PATRIMONIAUX	11
6.1	Les constats	11
6.2	Les pistes d'intervention prioritaires.....	11
7	LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	12
7.1	Les constats	12
7.2	Les pistes d'intervention prioritaires.....	12
8	LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELATION SOLIDE ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ VILLAGEOISE.....	13
8.1	Les constats	13
8.2	Les pistes d'intervention prioritaires.....	13
9	COMMENTAIRES SUR LE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ.....	15
	CONCLUSION	16

INTRODUCTION

Dans le cadre de son mandat de réalisation d'un diagnostic du village de Pointe-Claire, Convercité a animé, le 30 novembre 2013, un forum de discussion d'une demie journée, ouvert à tous les citoyens de la ville.

Les objectifs du forum étaient de :

- Partager le diagnostic préliminaire pour favoriser une compréhension commune de la situation
- Offrir à chacun une occasion de participer
- Valider les enjeux d'aménagement
- Discuter collectivement des priorités d'intervention. Concernant ce dernier objectif, il visait à faire réfléchir sur la variété des actions à envisager et les choix qu'il faudra éventuellement faire.

Soixante-sept personnes se sont déplacées pour l'occasion. Six élus, trois fonctionnaires du service de l'urbanisme et un conseiller en urbanisme étaient présents pour écouter ou pour fournir des renseignements au besoin.

Monsieur le Maire Morris Trudeau a ouvert et clos le forum. Des professionnels de Convercité ont fait une présentation succincte pour expliquer les sept enjeux préliminaires formulés à ce jour et les constats sur lesquels ils sont basés.

Les enjeux préliminaires s'énonçaient ainsi :

- A. La compréhension du patrimoine comme un paysage, la mise en valeur de ce paysage et l'embellissement du village
- B. L'amélioration des conditions de déplacement des piétons, des cyclistes et des véhicules automobiles
- C. La cohabitation du commerce et de l'habitation et l'essor de chacune de ces fonctions urbaines
- D. L'intégration et la complémentarité de la pointe Claire, du parc Alexandre-Bourgeau et du village
- E. L'avenir de l'occupation des immeubles patrimoniaux, en particulier le moulin, le Couvent et certains autres immeubles patrimoniaux
- F. Le maintien et le développement des équipements communautaires
- G. Le développement d'une relation solide entre la Ville et la communauté villageoise

Les participants ont ensuite entrepris en petits groupes une session de travail d'une heure et demie avec chacun en main un [cahier du participant](#).

Chaque groupe avait à évaluer la liste des enjeux (La liste des enjeux vous semble-t-elle complète ? Y a-t-il une problématique qui ne vous semble pas couverte par ces enjeux ?)

Chaque groupe devait aussi discuter plus en détail de trois enjeux prédéterminés pour que tous les enjeux de A à F fassent autant que possible l'objet d'une évaluation par un même nombre de groupes. Tous les groupes devaient aborder l'enjeu G.

Pour tous les enjeux dont ils devaient traiter, les groupes avaient à répondre aux questions suivantes :

- La liste des constats vous semble-t-elle exacte et complète ? Sinon, quels changements suggérez-vous ?
- Si la Ville ne pouvait suivre que trois pistes d'intervention pour les enjeux A, B, et C ou deux pistes pour les enjeux D, E, et F et une piste pour l'enjeu G, au cours des trois prochaines années, lesquelles de ces pistes lui recommanderiez-vous de suivre? (Vous pouvez choisir une intervention qui n'est pas dans la liste)

Chaque table était animée par un employé de Convercité qui avait pour tâche de s'assurer d'une participation équitable de tous les participants. Cette personne devait également prendre des notes des discussions de son groupe et de ses réponses aux questions posées. Ce sont des citoyens choisis par les membres de leur groupe qui ont eu l'honneur de faire rapport en session plénière des pistes d'interventions priorisées par leur groupe.

Le présent document tente de faire la synthèse des travaux de tous les groupes de discussion et en tire quelques conclusions.

1 LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX

Tous les ateliers ne semblent pas s'être penchés sur la liste des enjeux. Toutefois, les participants ont émis plusieurs commentaires constructifs qui peuvent conduire à une bonification du diagnostic et de la formulation des enjeux.

D'abord, par rapport au diagnostic, un groupe identifie plusieurs paradoxes :

- Le village est le cœur de la communauté mais il ne donne pas une impression de centralité,
- La fonction commerciale est essentielle mais la Ville ne semble pas vouloir l'encourager,
- La mixité est nécessaire mais cause des frictions,
- Les clubs communautaires contribuent à la vitalité mais sont méconnus.

D'emblée, un constat fait consensus autour de cette table : le village est un joyau qui se distingue sur le territoire de Pointe-Claire et de l'Ouest-de-l'Île et dont la mise en valeur permettrait à la Ville d'enranger des revenus additionnels.

Un autre groupe s'accorde sur le fait que le village a de fortes potentialités patrimoniales et récréatives qu'il faudra développer dans les années à venir.

Concernant les enjeux, les commentaires suivants ont été émis :

- Les enjeux doivent reposer sur des faits. Un groupe mentionne qu'ils semblent reposer sur des perceptions.
- L'enjeu de la vitalité économique et la relation entre le commerce et la vitalité villageoise ne ressort pas clairement.
- L'enjeu de fournir des services et des infrastructures municipales adéquates pour retenir les résidents n'apparaît pas.
- Préciser que le développement touristique ne doit pas porter ombrage à la conservation du caractère du village.
- Reformuler l'enjeu D pour qu'il se lise «L'intégration et la complémentarité du lac Saint-Louis, de la pointe Claire, du parc Alexandre-Bourgeau et du village.
- Aucun enjeu ne porte sur le développement durable alors que le village doit être revitalisé dans cette optique.

Enfin, concernant l'identification des priorités dans un futur programme particulier d'urbanisme :

- Le choix des priorités d'intervention devra reposer sur une vision. Il est plus facile de s'entendre sur les priorités lorsque l'on partage une même vision.
- La réussite de la revitalisation du village ne dépend peut-être pas tant de l'identification de problématiques précises, mais tout simplement de la capacité et de la volonté de la municipalité de mener à terme des projets et de procéder aux suivis nécessaires.

2 LA COMPRÉHENSION DU PATRIMOINE COMME UN PAYSAGE, LA MISE EN VALEUR DE CE PAYSAGE ET L'EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

2.1 LES CONSTATS

Les participants qui se sont penchés sur cet enjeu proposent des ajouts ou des nuances aux constats proposés dans le [Cahier du participant](#) (p. 3).

- Le village est un méli-mélo. Il lui manque un fil conducteur uniformisant pour en faire un environnement chaleureux et cohérent.
- En raison des poteaux qui encombrant les trottoirs, ces derniers sont mal déneigés, les gens marchent dans la rue et c'est dangereux.
- Tout le monde n'est pas d'avis que les fils et les poteaux déparent le village; leur enfouissement ne vaudrait pas son coût important.
- Le village est un îlot de chaleur et il n'y a pas de stratégie municipale pour augmenter la canopée.

2.2 LES PISTES D'INTERVENTION PRIORISÉES

En ce qui concerne les pistes d'intervention suggérées dans le [Cahier du participant](#) (p., 4) les trois groupes de discussion qui ont travaillé sur cet enjeu recommanderaient à la Ville d'entreprendre, en priorité, les projets suivants au cours des 3 prochaines années :

- D'abord procéder à l'aménagement paysager de la rive devant l'église. Les trois groupes ont fait cette recommandation et ils suggèrent tous que ces travaux s'insèrent dans un projet plus vaste. Cependant, pour un groupe il s'agit de créer un parcours riverain entre le parc Edgewater et le parc Antoine-Pilon, pour un autre cette rive et l'ensemble du parc Alexandre-Bourgeau doivent être réaménagés et, pour le troisième, ce sont cette rive et le reste des abords de l'église, dont l'ancien cimetière, qu'il faut retravailler;
- La réfection des trottoirs du chemin du Bord-du-Lac et sur la pointe est recommandée par deux groupes. Cependant, l'un souhaite l'enfouissement des fils et l'autre pas;
- La création d'un site patrimonial pour le village et la constitution d'un comité consultatif sur le patrimoine ont été abordées par les trois groupes dont un souligne qu'il s'agit de deux actions indissociables l'une de l'autre;
- Enfin, un groupe considère qu'une des trois priorités doit être l'amélioration de la signalisation et de l'affichage.

3 L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DES PIÉTONS, DES CYCLISTES ET DES VÉHICULES AUTOMOBILES

3.1 LES CONSTATS

Les participants qui se sont penchés sur cet enjeu proposent des ajouts ou des nuances aux enjeux proposés dans le [Cahier du participant](#) (p. 5).

- Le village n'est probablement pas plus dangereux qu'ailleurs pour les cyclistes (pas de consensus).
- L'interruption de la Route verte n'est pas nécessairement un problème (pas de consensus).
- L'accès à l'école est problématique.
- Il y a de l'opposition à l'idée de renommer la rue Cartier. On préfère l'ajout de panneaux relatifs à la présence d'un village historique ou du moulin.
- Il y a un problème de gestion des nombreux espaces de stationnement publics et privés.
- Le refuge pour piétons à l'intersection Cartier/Salisbury crée de la confusion chez les automobilistes et on craint les accidents.

3.2 LES PISTES D'INTERVENTION PRIORISÉES

En ce qui concerne les pistes d'intervention suggérées dans le [Cahier du participant](#) (p. 6) les quatre groupes de discussion qui ont travaillé sur cet enjeu recommanderaient à la Ville d'entreprendre, en priorité, les projets suivants au cours des 3 prochaines années :

- Trois groupes recommandent que la Ville de Pointe-Claire entreprenne l'aménagement de la rue Cartier au cours des trois prochaines années;
- Trois groupes suggèrent que la Ville s'attaque à la problématique du stationnement en procédant à une étude sur le taux d'occupation des stationnements et qu'elle se dote d'une vision globale d'intervention qui porte également sur la circulation et qui porte aussi sur la réglementation du stationnement;
- En lien avec le point précédent, un groupe considère qu'il est important d'optimiser les patrons de circulation mais ses membres ne s'entendent pas sur les solutions et un autre suggère de demander à Vélo-Québec de regarder la circulation des bicyclettes;
- Deux groupes proposent d'améliorer les trottoirs et l'un d'eux croit que les fils devraient être enfouis à cette occasion;
- Un groupe est séduit par l'idée de faire du chemin du Bord-du-Lac une [zone de rencontre](#) ([shared space](#) en anglais);
- Enfin, un groupe retient l'idée de renommer l'avenue Cartier avenue du Village afin d'annoncer le village sur l'autoroute 20 tout en conservant le nom Cartier pour un autre lieu du village.

D'autres pistes d'intervention ou éléments de solutions ont été mentionnées :

- Planifier toutes les interventions dans le cadre d'un plan d'ensemble d'amélioration du paysage et de signalisation qui serait conçu pour attirer les gens vers le village.
- Considérer la possibilité de permettre aux commerces de l'Entrée Cartier d'utiliser une partie de l'emprise publique pour des activités commerciales afin d'animer le lieu.
- Signaler aux cyclistes de performance qu'ils devraient passer par la rue Cartier s'ils n'ont pas l'intention de s'arrêter dans le village.
- Intégrer le cyclisme à toutes les facettes de la vie villageoise (déplacement, récréation, transport de biens, livraison locale, entretien municipal, etc.).

4 LA COHABITATION DU COMMERCE ET DE L'HABITATION ET L'ESSOR DE CHACUNE DE CES FONCTIONS URBAINES

4.1 LES CONSTATS

Un groupe de participants ajoutent ceci par rapport aux constats énumérés dans le [Cahier du participant](#) (p. 7).

- La cohabitation des fonctions résidentielles, commerciales et récréotouristiques est nécessaire pour que le village continue d'être un *village vivant*. Ceci implique que les résidents ne peuvent s'attendre à la quiétude d'un secteur unifonctionnel, mais également que les commerçants doivent faire un effort pour limiter les nuisances liées à leurs activités.

4.2 LES PISTES D'INTERVENTION PRIORISÉES

En ce qui concerne les pistes d'intervention suggérées dans le [Cahier du participant](#) (p. 8), les trois groupes de discussion qui ont travaillé sur cet enjeu recommanderaient à la Ville d'entreprendre en priorité les projets suivants au cours des 3 prochaines années :

- Unanimement, la Ville doit favoriser la création d'une société de développement commercial (SDC);
- Tous les groupes recommandent que la Ville permette les nouveaux restaurants et les gîtes touristiques en utilisant la technique des usages conditionnels ;
- Un groupe croit qu'il faut également permettre les nouveaux débits de boisson tels les micro-brasseries et les bistros pour dynamiser le village et le rendre plus attractif;
- Privilégier l'habitation sur les rues perpendiculaires au chemin Bord-du-Lac est une priorité pour un groupe;
- Enfin, un groupe suggère de produire un plan d'ensemble pour l'îlot Cartier/Bord-du-Lac/de Lourdes/Lanthier mais sans déplacer le curling et le bowling.

D'autres pistes d'intervention ou éléments de solutions ont été mentionnées :

- Le territoire du village devrait être marqué à l'aide d'un aménagement du domaine public et d'une signalétique distinctifs pour rappeler qu'il s'agit d'un secteur villageois aux activités mixtes;
- Le village devrait agir comme incubateur d'entreprises (pôle d'originalité ou l'innovation prend forme);
- Branding du village et mesures municipales spéciales, dont des mesures fiscales pour encourager l'établissement de nouvelles entreprises;
- Un site web où sont centralisées les informations utiles sur les commerces du village (heures d'ouverture, activités spéciales et promotionnelles) ;
- Regrouper les commerçants du village de Pointe-Claire et de Valois dans une même SDC ;
- Embellir la rue Cartier comme le chemin Bord-du-Lac.

5 L'INTÉGRATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ DE LA POINTE CLAIRE, DU PARC ALEXANDRE-BOURGEAU ET DU VILLAGE

5.1 LES CONSTATS

Pour compléter l'information de la liste des constats pour cet enjeu selon le [Cahier du participant](#) (p. 9), un groupe mentionne que le stationnement près de la rampe de mise à l'eau Cartier est très utilisé par les plaisanciers et les pique-niqueurs, les week-ends et par beau temps. Si sa taille devait être réduite et les cases relocalisées plus près du village, des mesures de compensations devraient être envisagées (sentier éclairé, bicyclettes pour le transport des objets entre l'auto et le bateau, toilettes près du quai, etc.)

5.2 LES PISTES D'INTERVENTION PRIORISÉES

Parmi les pistes d'intervention suggérées dans le [Cahier du participant](#) (p. 10), les trois groupes de discussion qui ont travaillé sur cet enjeu recommanderaient à la Ville d'entreprendre en priorité les projets suivants au cours des trois prochaines années :

- Créer un circuit intégré village-pointe-parc en privilégiant les piétons et les cyclistes (deux groupes);
- Mettre en place de la signalisation et considérer l'intersection Cartier/Bord-du-Lac comme lieu (place) d'orientation vers les différents attraits (deux groupes). À une table, la création d'une place publique à cette intersection fait nécessairement partie de ce projet;
- Reconsidérer l'aménagement du parc Alexandre-Bourgeau pour consolider l'importante vocation récréative du village et soutenir un développement touristique modéré (un groupe). Un groupe souligne qu'il s'agit plutôt de garder en tête, durant cette période, l'objectif de faire du parc un attrait majeur.

Un autre élément de solution a été mentionné :

- Deux utilisations hivernales du lac à considérer sont les courses de voiliers de glace et une piste de patin entre la pointe Claire et le club de canot.

6 L'AVENIR DE L'OCCUPATION DES IMMEUBLES PATRIMONIAUX, EN PARTICULIER LE MOULIN, LE COUVENT ET CERTAINS AUTRES IMMEUBLES PATRIMONIAUX

6.1 LES CONSTATS

Les participants qui se sont penchés sur cet enjeu proposent des ajouts ou des nuances aux constats énumérés dans le [Cahier des participants](#) (p. 11) :

- L'accès actuel au moulin (à travers les tours guidés de M. Arseneault) est bon mais il n'est pas assez publicisé.
- Le moulin est mal entretenu.
- La restauration d'un site doit tenir compte du marché potentiel (par exemple, le marché pour la visite d'un moulin).

6.2 LES PISTES D'INTERVENTION PRIORISÉES

Parmi les pistes d'interventions proposées dans le [Cahier du participant](#) (p. 12), les trois groupes de discussion qui ont travaillé sur cet enjeu recommandent à la Ville d'entreprendre en priorité ces projets au cours des 3 prochaines années :

- Unanimement, la rédaction d'une stratégie municipale intégrée pour l'interprétation du patrimoine et la promotion de la destination village;
- La citation par la Ville de quelques bâtiments afin de préserver la qualité du voyage dans le temps et de mieux les protéger contre les aliénations ou les démolitions (deux groupes). Un groupe considère que le garage Metro ne devrait pas faire partie des bâtiments visés.
- L'acquisition par la Ville de la maison Antoine-Pilon à des fins d'interprétation du patrimoine (un groupe)
- La mise sur pied d'un comité de réflexion et études sur les occupations potentielles et socialement acceptables pour le Couvent. À ce propos, un groupe opérerait a priori pour un lieu multifonctionnel;
- Le maintien d'un accès public au couvent et au moulin (un groupe).

7 LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

7.1 LES CONSTATS

Les participants qui se sont penchés sur cet enjeu font plusieurs ajouts ou nuances aux constats reproduits dans le [Cahier du participant](#) (p. 13).

- Les clubs sont méconnus et donnent l'impression d'être peu ouverts.
- Les clubs contribuent au dynamisme du village.
- L'absence d'un lieu de rencontre adéquat pour la communauté est déplorée.
- Il n'y a pas lieu de relocaliser le curling et le boulingrin pour permettre la construction d'habitation et de commerces. Ces équipements attirent des gens au village et participent à son attractivité. Il est primordial de conserver les équipements sportifs dans le village.
- Le terrain de pétanque, ses bancs et tables à pique-nique, à côté de la piscine, sont réservés aux membres du club de pétanque ce qui n'est pas considéré comme normal pour ce type d'équipement.

7.2 LES PISTES D'INTERVENTION PRIORISÉES

Parmi les pistes d'interventions proposées dans le [Cahier du participant](#) (p. 14), les trois groupes de discussion qui ont travaillé sur cet enjeu recommandent à la Ville d'entreprendre en priorité ces projets au cours des 3 prochaines années :

- Unaniment, doter le village d'un centre communautaire aux normes et universellement accessible et pour l'un des groupes il faut construire un nouveau centre communautaire (3 groupes);
- En ce qui concerne les pistes d'interventions proposées relatives à des politiques, les trois groupes semblent considérer qu'elles sont inter reliées de sorte que la recommandation serait, au plan d'urbanisme, de reconnaître l'importance de la fonction récréative comme composante du village (1 groupe), d'évaluer tout projet de relocalisation d'un équipement communautaire ou récréatif en impliquant les groupes concernés et en soupesant les retombées sociales et économiques pour le village (2 groupes) et de favoriser la relocalisation d'équipements récréatifs à l'intérieur du village (2 groupes).

D'autres pistes d'intervention ont également fait l'objet de discussions :

- Créer une place publique bordée de bâtiments avec des services pour les visiteurs (kiosque touristique, toilettes, etc.) sur le terrain vacant à l'intersection Cartier/Bord-du-Lac. Animer cette place à l'année longue.
- Conserver le centre Noël-Legault et l'utiliser davantage.

8 LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELATION SOLIDE ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ VILLAGEOISE

8.1 LES CONSTATS

Les participants proposent des ajouts ou des nuances aux constats reproduits dans le [Cahier du participant](#) (p. 15), car ils perçoivent que :

- Jusqu'à présent, les élus municipaux n'ont pas démontré de volonté de faire du village une réussite;
- Les fonctionnaires municipaux qui appliquent la réglementation se révèlent être des gens qui empêchent les projets de se réaliser plutôt que comme des agents créatifs du développement qui aident à trouver des solutions;
- Les procédures d'approbation des projets, notamment celles qui impliquent le comité consultatif d'urbanisme, sont trop longues et difficiles;
- La Ville n'est pas habile à recevoir de l'information des citoyens et à y réagir;
- La Ville porte plus attention à «Pointe-Claire Nord» (autour de l'A40) qui lui rapporte plus de recettes fiscales, et néglige le village;
- Si la Ville investit, le privé suivra.

8.2 LES PISTES D'INTERVENTION PRIORISÉES

Les neuf groupes de discussion ont travaillé sur cet enjeu. Parmi les pistes d'interventions proposées dans le [Cahier du participant](#) (p. 16), ils recommandent à la Ville d'entreprendre en priorité ces projets au cours des 3 prochaines années :

- La mise en place d'un fonctionnaire et d'un budget dédiés au village et à sa vitalité sociale et économique (4 groupes). Un groupe spécifie que ceci implique d'intégrer, à la planification urbaine, des balises pour le village et que ce fonctionnaire offre un soutien professionnel aux gens du village qui ont des projets ;
- La création d'une table de concertation multisectorielle (4 groupes). Un groupe ajoute qu'afin que les idées émanant de la table puissent se concrétiser, le fonctionnaire et le budget dédiés au village et à sa vitalité sociale et économique sont également nécessaires. Un autre suggère que la table multisectorielle soient composées de deux sous-comités : un sur le développement commercial et l'autre sur le patrimoine;
- L'établissement d'une société de développement commercial (1 groupe) ;
- La tenue de réunions ou d'assemblées du conseil dans le village qui portent sur des questions relatives au village (1 groupe);
- L'amélioration des relations dans l'esprit de ce qui s'est fait dans le cadre de ce forum.

D'autres pistes d'intervention ont également fait l'objet de discussions :

- L'amélioration des communications de la Ville, notamment en ce qui a trait au partage d'information sur les initiatives et projets municipaux ainsi que sur la réglementation municipale.

- Constituer un comité d'analyse des projets pour le village.

9 COMMENTAIRES SUR LE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Un participant est d'avis que le cahier du participant aurait dû être transmis à l'avance. Cette possibilité a été considérée mais rejetée par l'équipe de projet, car elle voulait éviter que certains participants soient plus préparés que d'autres dans le cadre de cette activité qui visait à faire participer le plus grand nombre sur un pied d'égalité. De plus, le contenu du cahier a été développé dans le but de provoquer des discussions et percevoir la réceptivité de la population par rapport à certains éléments et non pas pour recevoir une analyse détaillée des constats et pistes d'intervention.

Une seule plainte a été formulée par rapport à la composition d'un atelier et l'animateur confirme que le dialogue a été difficile à gérer dans ce groupe. Les organisateurs le regrettent mais comme les groupes ont été composés de façon aléatoire¹ et que les personnes qui les ont composés ne connaissaient pas, à quelques exceptions près, les personnes qui s'étaient inscrites, il faut conclure que cette situation regrettable est le résultat du hasard.

La majorité des participants semblent avoir apprécié l'activité, même que certaines personnes ont par la suite pris l'initiative d'organiser un groupe visant à poursuivre la réflexion.

¹ Sauf pour s'assurer que les animateurs moins à l'aise en anglais soient à la tête d'une table francophone

CONCLUSION

L'excellente participation populaire au forum villageois du 30 novembre 2013 témoigne de l'adhésion de la communauté à la volonté municipale de relancer le village de Pointe-Claire.

Dans les grandes lignes, il faut retenir ceci des discussions :

1. Pour améliorer la relation entre la Ville de Pointe-Claire et la communauté villageoise deux voies de solution à suivre de front sont privilégiées : la création d'une table de concertation et la nomination d'un fonctionnaire municipal dédié à la relance du village et aux projets privés qui en émanent;
2. Pour assurer le développement commercial du village, la constitution d'une société de développement commercial (SDC) avec l'appui de la municipalité est proposé par plusieurs groupes;
3. L'ensemble des interventions à mener par la Ville doivent l'être selon une vision partagée, dans une perspective de développement durable et dans le cadre de la réalisation d'un plan d'ensemble;
4. Les choix à faire en matière d'urbanisme devraient s'appuyer sur une évaluation rationnelle de la situation, une connaissance des expériences d'ailleurs et pas uniquement sur des perceptions. Il ne faut cependant pas négliger les perceptions des citoyens qui sont souvent les meilleurs experts de leur milieu. Conséquemment, lorsque la Ville fera des choix elle devra expliquer les raisons qui la conduisent à retenir une solution plutôt qu'une autre;
5. Pour pouvoir bénéficier de plus de possibilités en matière de mise en valeur du paysage patrimonial, la constitution d'un site du patrimoine et la formation d'un comité du patrimoine sont les actions privilégiées à court terme par les participants. Il est également recommandé que le Conseil adopte une stratégie municipale intégrée pour l'interprétation du patrimoine et la promotion de la destination village qui guidera ses décisions et les actions subséquente de la Ville en la matière;
6. Le réaménagement de l'avenue Cartier, la création d'une place publique à l'intersection de cette avenue et du chemin Bord-du-Lac et la création d'un sentier multifonctionnel riverain entre le parc Edgewater et la rue St-Joachim ou le parc Antoine-Pilon sont trois projets qui reçoivent un accueil favorable;
7. Font consensus l'importance de la vocation récréative du village, le maintien et l'amélioration des équipements de loisir qui s'y trouvent déjà, et le développement de cette vocation, pour la communauté environnante et pour les visiteurs. Doter le village d'un centre communautaire universellement accessible est une priorité;
8. La sensibilité aux augmentations de taxes municipales se fait sentir, sans toutefois avoir teinté la discussion à toutes les tables. Ainsi, certains préfèrent voir des fils aériens sur un réseau amélioré de poteaux que de défrayer les coûts de leur enfouissement. À brève échéance, on réparerait les trottoirs plutôt que de revoir toute l'organisation du chemin Bord-du-Lac. On redévelopperait graduellement le parc Alexandre-Bougeau en attraction majeure en commençant par la construction d'un sentier piéton et cyclable. L'acquisition d'immeubles par la municipalité serait acceptable en autant que ce soit pour des projets qui couvrent éventuellement leurs frais. On perçoit également un certain scepticisme par rapport au potentiel de génération d'achalandage du moulin et conséquemment on souhaiterait que la participation municipale à sa restauration soit proportionnelle à

l'achalandage anticipé. Enfin, on souhaite que la Ville explore la possibilité d'une fiscalité particulière pour le village;

9. Il y a une bonne ouverture à la modification de la réglementation d'urbanisme pour autoriser prochainement des commerces de restauration et des gîtes touristiques à certaines conditions afin de dynamiser ce créneau commercial du village et générer des retombées positives sur les autres commerces;
10. Il y a urgence de revoir les règles applicables au stationnement sur les terrains commerciaux et de planifier l'ensemble de l'offre en stationnement.

Comme le fera Convercité pour compléter son diagnostic du village, tous ceux qui travailleront à la relance du village dans les prochaines années gagneront à lire l'ensemble des commentaires et des suggestions émis par les participants au forum et rapportés dans les pages précédentes car ils y trouveront une richesse d'information et des idées très intéressantes. Ils comprendront également que les attentes sont élevées et que beaucoup de travail et des décisions parfois difficiles les attendent.